

M. J. Gay fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR L'HISTOIRE DU *BIDENS RADIATA* Thuill., par M. J. GAY.

Les espèces végétales ont quelquefois de singulières destinées. Tandis que les unes, une fois décrites et enregistrées, arrivent facilement à une notoriété générale, d'autres peuvent languir pendant plus d'un demi-siècle dans leur berceau, négligées ou méconnues par ceux-là même à qui il incombait plus particulièrement, soit comme floristes, soit comme monographes, si ce n'est de les admettre, au moins de les discuter.

De ce nombre est la plante que Thuillier a enregistrée, en 1799, dans la nouvelle édition de sa *Flore des environs de Paris*, sous le nom de *Bidens radiata*, et qui paraît être une bonne espèce, quoiqu'elle n'ait encore trouvé sa place dans aucun des catalogues généraux du règne végétal publiés jusqu'à ce jour, depuis celui de Willdenow jusqu'à celui de De Candolle.

De Candolle en parle comme en ayant vu un échantillon authentique (*Prodr.*, V, 1836, p. 594), mais il lui fait grand tort en la rapportant purement et simplement au *Bidens tripartita*, et cela en commettant une autre erreur qui mérite d'être relevée. Thuillier avait dit sa plante *radiata*, et il expliquait ce terme, dans la diagnose, par les mots : *involucris calyces superantibus, radiatim polyphyllis*, indiquant ainsi clairement qu'ici le rayon était formé par les folioles extérieures de l'involucre, les intérieures prises pour un calice. Or De Candolle, n'ayant point lu l'explication, a cru que le mot *radiata* s'appliquait à un rayon composé de demi-fleurons, et comme ce rayon manquait à l'échantillon authentique qu'il avait sous les yeux, *quæ discoidea in ipsisimo auctoris specimine*, il en a conclu trop légèrement que la plante ne méritait pas d'être distinguée du *Bidens tripartita*, dont les capitules, comme on le sait, sont pareillement discoïdes, c'est-à-dire sans demi-fleurons. L'involucre rayonnant n'est, du reste, nullement caractéristique pour le *Bidens radiata*, car il manque très souvent dans cette espèce, tandis qu'il est fréquemment très prononcé dans le *Bidens tripartita*.

Omis ou confondu par les auteurs généraux, le *Bidens radiata* a été de même méconnu et négligé par les floristes parisiens qui ont succédé à Thuillier. Mérat le conserve comme variété du *Bidens tripartita* dans les trois éditions de sa *Flore des environs de Paris*, mais avec le seul caractère des bractées rayonnantes déjà employé par Thuillier, et par conséquent sans aucun des caractères qui pouvaient le distinguer même comme variété. Un pas de plus, et nous arrivons à la *Flore descriptive et analytique des environs de Paris* de MM. Cosson et Germain, publiée en 1845. Mais là il n'est plus question du *Bidens radiata*, ni comme espèce, ni comme variété, ni même comme synonyme; la plante est entièrement supprimée.

Il paraît cependant que tous les auteurs dont je viens de parler avaient

mal jugé la plante, et qu'ils privaient ainsi la science végétale d'une espèce légitime. Ce qui est certain, c'est que le *Bidens radiata* de l'herbier de Thuillier (tel qu'il est conservé chez M. Delessert, avec étiquettes imprimées), a été, l'automne dernier, reconnu par M. OErsted (de Copenhague) comme identique avec une plante de l'île danoise de Seeland, qu'il tenait pour une espèce parfaitement distincte du *Bidens tripartita*, et à laquelle il avait donné le nom de *Bidens platycephala* dans le Catalogue des graines du Jardin de Copenhague pour l'année 1859.

Si la plante a été si longtemps et si obstinément méconnue, cela tient sans doute à deux causes : d'abord à la diagnose complètement insignifiante que Thuillier en a donnée dans l'origine, puis à sa grande rareté, d'où il est résulté que les successeurs parisiens de Thuillier ne l'ont probablement jamais vue, du moins sur place et en bon état.

Trois localités seulement sont indiquées par Thuillier : 1° Chaville ; 2° étang du rendez-vous de chasse ; 3° étang de Saint-Hubert.

On vient de voir que la même plante se trouve aussi aux environs de Copenhague.

Mais là ne se borne point son rôle géographique, car en attendant d'autres localités qui, probablement, se révéleront bientôt plus nombreuses lorsque la plante sera mieux connue, je puis en citer deux qui appartiennent à notre France : 1° Pleurre, canton de Chaussin, arrondissement de Dôle, département du Jura ; 2° Fays et Champrougier, canton de Sellières, même département. Là en effet se trouve une plante que M. OErsted a vue dans mon herbier et reconnue pour identique avec son *Bidens platycephala*, synonyme du *Bidens radiata* Thuill. C'est celle que M. Eugène Michalet, notre jeune et zélé confrère, a décrite, en 1854, sous le nom de *Bidens fastigiata*, dans le premier volume des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*.

Je ne décrirai point longuement ici une plante qui a déjà été deux fois décrite dans ces derniers temps, et qui, d'après ce que j'apprends, va être à Berlin l'objet d'un travail spécial, aidé par un échantillon de l'herbier de Willdenow, que l'on croit envoyé par Thuillier lui-même (1). Je me bornerai à dire que

(1) Depuis que ceci a été lu à la Société, une étiquette envoyée par moi a prouvé que l'échantillon de l'herbier de Willdenow provenait réellement de Thuillier lui-même. Il est donc de plus en plus certain que la plante de M. OErsted est un simple synonyme de celle de l'auteur parisien. Quant au travail qui se préparait à Berlin, il a pour auteur M. G. Schweinfurth, et il a été publié le mois dernier, sous le titre de *Ueber Bidens radiatus Thuill.*, dans les Actes de l'Union botanique pour la province de Brandebourg. C'est une monographie complète de notre plante, à laquelle ont principalement servi les échantillons que l'auteur avait lui-même récoltés en 1860, dans une île du Volga, vis-à-vis de la ville de Nishnij-Novgorod. M. Schweinfurth cite quelques autres localités russes que je vais reproduire, avec toutes celles que j'ai pu recueillir d'autre part, pour montrer combien est déjà vaste l'aire géographique de cette plante, probablement destinée à figurer bientôt dans toutes les flores du nord de l'Europe et de l'Asie.

(Note ajoutée pendant l'impression, 20 mai 1861).

le *Bidens radiata* me paraît différer spécifiquement du *Bidens tripartita* : 1° par ses rameaux dressés et roides, non grêles et étalés; 2° par ses capitules floraux comparativement plus gros et surtout beaucoup plus larges (d'où le nom de *platycephala*); 3° par ses paillettes de moitié plus étroites, uninervées et non trinervées; 4° par ses akènes de moitié plus petits. Dans les petits échantillons, les rameaux se superposent les uns aux autres, à peu près d'égale longueur. Dans les grands échantillons, qui atteignent deux pieds et plus de longueur, les rameaux inférieurs partant du bas de la tige sont quelquefois beaucoup plus longs que les autres, et c'est sans doute à cet état que fait allusion le nom de *fastigiata*, donné à la plante par M. Michalet. C'est dans le même sens qu'un *Populus* très connu a été appelé *fastigiata*, mais ce n'est pas le sens que Linné attachait à la même expression, laquelle signifiait pour lui des pédoncules (et sans doute aussi des rameaux) de longueur inégale, arrivant tous supérieurement au même niveau (Linné, *Philos. bot.*, 1751, p. 221).

Je termine cette note en récapitulant la synonymie de notre plante, par ordre de dates, telle qu'elle est aujourd'hui connue de moi.

*Bidens radiata* Thuill. *Fl. des env. de Paris*, nouv. édit., 1799, p. 422 et herb. ! in mus. Lessert. asservat. — G. Schweinfurth in *Verhandl. des bot. Vereins fuer die Prov. Brandenb.*, fasc. II, febr. 1861, cum tab. 2 in-fol.

*Bidens tripartita*  $\gamma$  *radiata* Mèrat, *Nouv. Flore des env. de Paris*, ed. 1<sup>a</sup>, 1812, p. 317; ed. 2<sup>a</sup>, 1821, II, p. 267; ed. 3<sup>a</sup>, 1831, II, p. 288.

*Bidentis tripartitæ* synonyma DC. *Prodr.*, V, 1836, p. 594, lin. 19.

*Bidens fastigiata* E. Michalet ! in *Mém. Soc. d'émul. du Doubs*, I, 1854, p. 29. — Ejusd. *Pl. du Jura exsicc.* ! fasc. I, febr. 1856, n. 27.

*Bidens platycephala* OErsted ! *Ind. sem. in hort. Hafn. ann.* 1859 collect. (15 janv. 1860) p. 27, cum descript. — Kœrnicke in *diar. Bonplandia*, VIII, n° XIV (15 jul. 1860), p. 227.

Habitat circa Parisios (Thuill. !); in Galliaë præfectura *du Jura* (Michalet !); in Dania circa Hauniam (OErsted); in Suecia circa Upsaliam, et prope Carlstad Wermelandiæ (ex ore Th.-M. Fries); in Rossia europæa circa Petropolin, cum in insula Crestoffski tum circa Kronstadt (Kœrnicke), et in Volgæ fluminis insula prope Nishnij-Novgorod (G. Schweinfurth); etiam in Sibiria daturica (Kœrnicke, ex herb. Turczaninow. in hort. bot. Petropolit. asservato). — In Germania nondum observata.

A la suite de cette communication, M. Cosson dit :

Nous avons cru, M. Germain de Saint-Pierre et moi, ne devoir admettre dans notre *Flore des environs de Paris*, aucune plante mentionnée par Thuillier seul, sans que sa présence dans la circonscription de la Flore ait été constatée ultérieurement. On sait en effet que Thuillier avait indiqué

dans sa Flore un certain nombre de plantes introduites à des localités où elles ne se sont pas maintenues. Il eût donc été imprudent d'accepter les indications de cet auteur sans avoir été à même d'en contrôler l'exactitude.

M. J. Gay met sous les yeux de la Société un tubercule de *Solanum tuberosum* aplati et partagé sur un des côtés en quatre digitations arrondies divergentes.

M. Cosson dit qu'une forme analogue de tubercule est très fréquente dans les sables du Souf (en Algérie), où la Pomme-de-terre est en dehors de l'aire normale de sa culture.

M. le comte Jaubert fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR L'*ATTALEA FUNIFERA*, par M. le comte JAUBERT.

Tout s'enchaîne dans les innovations de l'industrie, et la science n'en doit dédaigner aucune. Depuis que l'usage du procédé de Macadam pour la construction des chaussées d'empierrement s'est étendu aux grandes voies de communication dans nos villes, la boue, à laquelle le piéton échappait autrefois plus ou moins, est devenue un vrai fléau. Les anciens balais de genêt et de bouleau sont aujourd'hui insuffisants, et il a fallu recourir à des moyens plus énergiques. Tout le monde a remarqué depuis quelque temps à Paris que l'administration avait armé ses cantonniers d'un nouvel outil participant de la brosse et du balai, et qui est garni de brins, serrés les uns contre les autres, d'une substance élastique et dure, analogue à la baleine ou même à des fils d'acier bruni, deux matières dont on ne suppose pourtant pas, vu leur prix élevé, que l'outil soit composé, quelque indifférente que puisse être l'édilité parisienne à la question d'économie.

Vérification faite, la substance dont il s'agit provient d'un Palmier abondant sur les côtes brésiliennes de l'Amérique, dans les provinces d'Espirito-Santo, de Porto-Seguro et de Bahia, l'*Attalea funifera* Martius, ou *Piaçaba*, qui appartient à la famille des Coccoïnées (1). Ce sont des fibres ligneuses, non pas obtenues des tissus de la plante par quelque procédé artificiel, mais préparées par la nature elle-même sur les deux bords des pétioles dans leur partie inférieure, comme on peut le voir à la planche T, fig. 1 et 2, de M. de Martius. Ce qu'elles ont de commun avec les fibres des organes accessoires de la gaine chez les Palmiers, soit le *reticulum*, soit l'*ochrea*, c'est l'origine du lieu d'insertion, ou, pour parler plus exactement, d'exsertion ; mais leur mode de développement est fort différent. En effet, ces fibres ne forment point, comme dans tant d'autres plantes de la même famille, un réseau plus

(1) Il n'est nullement prouvé que le *Leopoldinia Piaçaba* de M. Wallace, dont il n'est point parvenu, que nous sachions, d'échantillons authentiques en Europe, soit différent de l'*Attalea*. Voir l'ouvrage, ci-après indiqué, de M. Seemann.